Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260605-D202641-DE

Mairie de TAULÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 05 juin 2026 à dix-neuf heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CREACH Gilles, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).
Date convocation : 29 mai 2026

Conseillers en exercice : 23 **Présents** : 17 **Votants** : 22

Étaient présents : CREACH Gilles, GOARNISSON Aude, LEMEUNIER Denis, BOZEC Marie Claire, KERRIEN Ronan, BOULANGER Régine, KERSCAVEN François, DANIELOU Céline, HORELLOU Denis, BLONS Béatrice, POCHARD Frédéric, KERBRAT Morgane, SALAUN Benoît, MOAL Hélène, PAUGAM Sandrine, CHEVALLIER Carine, PERROT Arnaud

Absents excusés : LE BERR Mickaël donne pouvoir à MOAL Hélène, MEUDEC Dominique donne pouvoir à BLONS Béatrice, LE GUERCH Eric donne pouvoir à GOARNISSON Aude, MARTIN Erwan donne pouvoir à KERRIEN Ronan, KERGUIDUFF Claudine donne pouvoir à PERROT Arnaud

Absent : DE BLASIO Stefano

A été élu secrétaire de séance : DANIELOU Céline

CHOIX DU MAÎTRE D'OUVRAGE POUR LA REHABILITATION DE LA SALLE LOAR (<60 000€)

Vu l'avis favorable de la Commission Travaux en date du 04/06/2026,

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réhabilitation de la Salle LOAR qui a été voté lors du précédant mandat.

Le projet présente un coût estimé à 180 000€ HT si nous prenons en compte la hausse liée au contexte géopolitique. Le montant des prestations intellectuelles, dont le choix du maître d'œuvre est inférieur à 60 000€. La collectivité peut donc opérer une sélection de gré à gré entre les entreprises intéressées, dont la mission de maîtrise d'ouvrage.

Les montants qui nous sont parvenus et qui ont été présentés à la Commission Travaux sont les suivants :

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260605-D202641-DE

Prestations intellectuelles € (HT)

Sociétés	SPS	Contrôle technique	Diag plomb & amiante	TOTAL HT	TTC
APAVE	Non-reçu	Non-reçu	853,00 €	Devis manquants	
BUREAU VERITAS	922,50 €	2 220,00 €	930,00 €	4 072,50 €	4 887,00 €
SOCOTEC	1 100,00 €	2 220,00 €	1 720,00 €	5 040,00 €	6 048,00 €

	Maîtrise d'œuvre	€ (HT)
ICC	16 020,00 €	
BELLWEL	15 950,00 €	

Après en avoir délibéré, et à l'avis de la commission Travaux en date du 04/06/2026, le Conseil Municipal, à l'unanimité avec 22 voix :

- Décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à la SAS BELLWEL INGENIERIE pour un montant de 15 950,00€ ;
- Confie les missions SPS, Contrôle Technique, diagnostic plomb et amiante à la SAS BUREAU VERITAS pour un montant de 4 072,50€ ;
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché ;

Le Maire,
Gilles CREACH

MAIRIE DE TAULE
FINISTÈRE